

Séance ordinaire du 13 mai 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce treizième jour du mois de mai deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Isabelle Demers et Amélie Landry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Anne Bernier, assistante-greffière.

CV-2019-03-27

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-28

Félicitations au membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers pour avoir participé au *Demi-marathon de Lévis* qui a eu lieu le 5 mai 2019, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-29

Félicitations au Cégep de Lévis-Lauzon

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Cégep de Lévis-Lauzon pour ses 50 ans d'histoire, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-30

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2019-03-31

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 23 avril 2019, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2019-03-25 « Félicitations au Buffet des continents » par le remplacement, à l'alinéa, des mots « près de 1 350 bénévoles » par les mots « 224 bénévoles ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-32

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 16 et 23 avril et du 1^{er} mai 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 16 et 23 avril et le 1^{er} mai 2019 est déposé.

CV-2019-03-33

Congédiement d'un membre du personnel
[Document d'aide à la décision GCH-2019-039](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel en date de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-34

Lettres d'entente à intervenir relativement à l'application de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

[Document d'aide à la décision GCH-2019-046](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure les lettres d'entente à intervenir relativement à l'application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-35

Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2019-105-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 5 500 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-36

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2019-141](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019, est déposé, à titre d'information.

CV-2019-03-37

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2019-19-03 décrétant un emprunt de 15 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2019-19-03 décrétant un emprunt de 15 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.
-

CV-2019-03-38

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2019-19-06 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2019-19-06 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.

CV-2019-03-39

Abrogation de la résolution CV-2019-03-18 « Avis de motion du Règlement RV-2019-19-16 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et dépôt du projet de règlement »

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2019-03-18 « Avis de motion du Règlement RV-2019-19-16 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et dépôt du projet de règlement ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-40

Convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants à intervenir avec Hydro-Québec, Bell et Vidéotron ltée et engagements de la Ville (travaux de prolongement de la rue Saint-Omer, secteur Lévis) [Document d'aide à la décision GEN-2019-056](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure la convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants à intervenir avec Hydro-Québec, Bell et Vidéotron ltée, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2019-046, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'accepter les clauses et conditions du rapport d'étude d'avant-projet d'Hydro-Québec, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De poursuivre en phase de réalisation des travaux.

De s'engager à payer le montant de la contribution présentée dans le rapport d'avant-projet présenté en annexe à cette fiche de prise de décision, laquelle sera ajustée selon les coûts réels des travaux civils.

De s'engager à rembourser les frais engagés si la Ville abandonne le projet;

Le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement RV-2019-19-16 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-41

Cession du lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc. dans le cadre du programme AccèsLogis (41 rue Saint-Joseph, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-025](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De céder, à titre gratuit selon les règles du programme AccèsLogis, le lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc., avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité, conditionnellement à l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-42

Demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-006](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'accorder une demande de crédit additionnel équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte d'un véhicule (unité 14-080), tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision INF-EM-2019-006, et ce pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-43

Aide financière au Comptoir alimentaire le Grenier et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-017](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-017, pour les années 2019, 2020 et 2021, telle qu'elle est indiquée à cette fiche de prise de décision, au Comptoir alimentaire le Grenier, pour le maintien et l'amélioration de ses activités auprès de la population lévisienne.

De financer la dépense relative à l'aide financière pour l'année 2019 au montant maximal indiqué à cette fiche de prise de décision, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-44

Modification de sièges à la Commission consultative de développement social et communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-018](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'abolir le siège de *représentant ou représentante de la Commission scolaire des navigateurs* de la Commission consultative de développement social et communautaire.

De créer deux sièges de *représentantes ou représentants du secteur de l'éducation*.

De nommer madame Lucie Laflamme, vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification à l'Université du Québec à Rimouski, à titre de représentante du secteur de l'éducation à cette commission.

De nommer madame Pascale Pellerin, directrice des Services éducatifs de la Commission scolaire, à titre de représentante du secteur de l'éducation à cette commission.

D'ajouter un siège de *représentante ou représentant du secteur de l'emploi* à cette commission.

De nommer monsieur Yvan Nadeau, directeur du Centre local d'emploi du Littoral, de Sainte-Croix et de Saint-Lazare, à titre de représentant du secteur de l'emploi à cette commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-45

Entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision DVC-2019-003](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière à cet organisme, afin d'assurer l'amélioration de l'offre de service aux athlètes et aux groupes d'entraînement de haut niveau de la Ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2019-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-46

Financement de l'organisation et de la réalisation des activités soulignant l'inauguration de l'avenue Bégin (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision COM-2019-003-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De financer l'organisation et la réalisation des activités soulignant l'inauguration de l'avenue Bégin (secteur Lévis) au montant maximal indiqué à la fiche de prise de décision COM-2019-003-R-2, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-47

Acquisition du lot 2 434 485 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2019-031-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'offre de vente du lot 2 434 485 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 57,60 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-031-R-2, d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette offre, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

De financer cette dépense et les frais inhérents à celle-ci, au montant maximal de 13 100 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et

historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-48

Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2019-034](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'offre d'achat de 9290-2477 Québec inc. d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-034, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9290-2477 Québec inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-49

Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*

[Document d'aide à la décision DEV-2019-026](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer le choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*, édition 2019, de la Chambre de commerce de Lévis, suivant la recommandation formulée à l'alternative 1 a) de la fiche de prise de décision DEV-2019-026.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-50

Autorisation de financement pour la rétrocession d'immeubles

[Document d'aide à la décision DEV-2019-029](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser, dans le cadre de rétrocession de propriétés dont le produit net de la vente a été versé dans la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, que le montant lié à la rétrocession à la Ville, et s'il y a lieu, des honoraires s'y rattachant, soit pris à même cette réserve financière, tel qu'il est

prévu à la fiche de prise de décision DEV-2019-029.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant le bail à intervenir avec Les immeubles Saint-Nicolas inc. concernant l'utilisation des lots 6 138 590 et 6 138 591 du cadastre du Québec à des fins de stationnement (rue de Bernières, secteur Saint-Nicolas) et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2019-03-51

Bail à intervenir avec Les immeubles Saint-Nicolas inc. concernant l'utilisation des lots 6 138 590 et 6 138 591 du cadastre du Québec à des fins de stationnement (rue de Bernières, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2019-032](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure le bail à intervenir avec Les immeubles Saint-Nicolas inc. concernant la location des lots 6 138 590 et 6 138 591 du cadastre du Québec à des fins de stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-032, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à la majorité

CV-2019-03-52

Attribution du contrat pour la location de divers véhicules pour les années 2019, 2020 et 2021

[Document d'aide à la décision APP-2019-049](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la location de divers véhicules pour les années 2019, 2020 et 2021 (appel d'offres 2019-50-24), pour le lot 2, à Location Sauvageau inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 401 598 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-53

Attribution du contrat pour la fourniture de béton bitumineux pour la période printanière et estivale pour une durée de trois ans

[Document d'aide à la décision APP-2019-050](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture de béton bitumineux pour la période printanière et estivale pour une durée de trois ans (appel d'offres 2019-50-22), pour le regroupement des lots 1 et 2, à Les entreprises Lévisiennes inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 769 887,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-54

Dépôt des listes de certains contrats au 31 janvier 2019

[Document d'aide à la décision APP-2019-047](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 janvier 2019, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} au 31 janvier 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 31 janvier 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 31 janvier 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).
-

CV-2019-03-55

Dépôt des listes de certains contrats au 28 février 2019

[Document d'aide à la décision APP-2019-051](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 28 février 2019, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 28 février 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 28 février 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 28 février 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2019-03-56

Attribution du contrat pour la fourniture de services de réparation de conduites et de suspensions pour les véhicules

[Document d'aide à la décision APP-2019-048](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services de réparation de conduites et de suspensions pour les véhicules (appel d'offres 2019-50-02), à Ressorts d'autos et camions Rock inc., qualifié au 1^{er} rang, pour une dépense estimée à 382 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-57

Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat

[Document d'aide à la décision APP-2019-055](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2019-055.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-58

Cession de contrats

[Document d'aide à la décision APP-2019-045](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la cession des quatre contrats mentionnés à la fiche de prise de décision APP-2019-045, adjugés aux dates indiquées à cette fiche de prise de décision, à Services Matrec inc., à l'entreprise cessionnaire GFL environnemental inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-59

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision POL-2019-007-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision POL-2019-007-R-1.

Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 2 500 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de ville, pour le financement de dépenses relatives à la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux.

CV-2019-03-60

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-18 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DVC-2019-002](#)

Le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-18 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-2019-002.

Ce règlement a pour objet de permettre, lors de tous les événements autorisés par la Ville, que la consommation de boissons alcoolisées puisse se faire à

partir d'une canette d'aluminium et non plus uniquement à partir d'un contenant de carton ou de plastique.

CV-2019-03-61

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-19 modifiant le Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2019-036](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-19 modifiant le Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-036.

Ce règlement a pour objet de retirer du Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire toute mention relative à l'article 29.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

CV-2019-03-62

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-20 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2019-036](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-20 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-036.

Ce règlement a pour objet de retirer du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 toute mention relative à l'article 29.3 de la *Loi sur les cités et villes*, de mettre à jour le nom de ministères, de remplacer l'appellation « programme de carte d'approvisionnement » par « programme de cartes d'achat », et de déléguer au comité exécutif le pouvoir d'exercer les fonctions qui sont dévolues au dirigeant d'un organisme municipal en vertu de la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, et ce, afin qu'il puisse les déléguer au directeur général.

CV-2019-03-63

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-21 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DEV-2019-035](#)

Le membre du conseil de la Ville Steve Dorval donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-21 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration

des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-035.

Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 5 000 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels déterminés au schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville et d'affecter à cette réserve les sommes du fonds général provenant d'une partie du prix de vente des immeubles industriels municipaux.

CV-2019-03-64

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-22 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision GEN-2019-023-R-2](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-22 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-023-R-2.

Ce règlement a pour objet de décréter de nouveaux travaux et l'acquisition de parcelles de terrains et d'une servitude pour réaliser le projet, d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt, de modifier la taxe spéciale générale ainsi que les taxes spéciales de secteurs, de remplacer les annexes de ce règlement par de nouvelles annexes, tout en conservant le même objet et le même terme d'emprunt.

CV-2019-03-65

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-23 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision GEN-2019-035](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-23 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-035.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de Vulcain et Laure-Conan.

CV-2019-03-66

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1647 et créer les zones H1657, H1658 et H1659, rue Vanille, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-117](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-26.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-67

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout, dans la zone C1526, de l'usage « Matelas » inclus dans la classe d'usages I208, avenues des Générations et du Maréchal-Joffre, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-118](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-27.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-68

Adoption du Règlement RV-2019-19-12 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2019-030](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-12 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la route du Président-Kennedy ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2019-19-12 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-69

Adoption du Règlement RV-2019-19-13 modifiant le Règlement numéro 97-928 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome

[Document d'aide à la décision GEN-2019-030](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-13 modifiant le Règlement numéro 97-928 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome a pour objet de réglementer de façon alternative le parc de stationnement municipal situé sur la rue Pierre-Beaumont à l'intersection de la rue Nolin ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'adopter le Règlement RV-2019-19-13 modifiant le Règlement numéro 97-928 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-70

Adoption du Règlement RV-2019-19-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-030](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Marie-Couture, Simard et de Béarn ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2019-19-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-71

Adoption du Règlement RV-2019-18-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones C2402 et C2406 à même les zones C2401 et C2403, boulevard Guillaume-Couture et chemin des Îles, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-100](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de créer les zones C2402 et C2406 à même une partie des zones C2401 et C2403 et de prévoir les usages et normes afférents à ces deux nouvelles zones ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2019-18-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-29.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-72

Adoption du Règlement RV-2019-18-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C300 dans la zone C2776, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-110](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'ajouter la classe d'usages C300 véhicules lourds dans la zone C2776 et de prévoir les normes afférentes à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-18-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-28.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-73

Adoption du Règlement RV-2019-18-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C400 Débit d'essence, zone C2595, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-112](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser la classe d'usage C400 poste d'essence ou

station-service dans la zone C2595 et de prévoir les spécifications afférentes à cette classe ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-18-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-31.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-74

Adoption du Règlement RV-2019-18-81 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H2510, H2514 et H2529, abrogation de dispositions spécifiques visant à interdire certaines constructions à moins qu'elles n'aient été autorisées par le conseil de l'arrondissement dans les zones H2505 et H2507 et ajout d'une telle disposition spécifique dans la zone H2510 ainsi qu'ajout d'usages dans les zones H2495 et H2502)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-113](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-81 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- de créer deux nouvelles zones, soit les zones H2510 et H2514, à même une partie de la zone H2504 et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces usages;
- de créer la zone H2529 à même une partie de la zone H2495 et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces usages;
- d'interdire, dans la nouvelle zone H2510, en raison de certaines contraintes, compte tenu de la nature des sols, certaines constructions et travaux, à moins qu'ils aient été préalablement autorisés par le conseil de l'arrondissement en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- d'autoriser la classe d'usage H10 Habitation Multifamiliale isolée de 13 à 32 logements dans la zone H2495 et de prévoir les normes applicables à cet usage;
- de prévoir que seront autorisés dans la zone H2502 la classe d'usage H10 Habitation Multifamiliale isolée jusqu'à un maximum de 60 logements;
- de supprimer, pour les zones H2505 et H2507, la disposition prévue afin d'interdire certaines constructions et travaux à moins qu'ils aient été préalablement autorisés par le conseil de l'arrondissement

en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la de *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-18-81 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-30.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-75

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-03-76

Félicitations à monsieur Claude Théberge, madame Kathy Châtigny, madame Annik Lacasse, madame Stéphanie Paquet et madame Émilie G. Marceau, membres du comité de suivi de l'École du milieu de Lévis

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Claude Théberge, madame Kathy Châtigny, madame Annik Lacasse, madame Stéphanie Paquet et madame Émilie G. Marceau, membres du comité de suivi de l'École du milieu de Lévis, pour l'excellence de leur travail soulignée lors des *Journées de la persévérance scolaire*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-77

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 07, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Anne Bernier, assistante-greffière
